

# Tunisie : Déclaration fondatrice du Front du 14 Janvier

mercredi 26 janvier 2011, par [Front du 14 Janvier](#) (Date de rédaction antérieure : 20 janvier 2011).

Affirmant notre engagement dans la révolution de notre peuple qui a combattu pour son droit à la liberté et à la dignité nationale et a fait de grands sacrifices dont des dizaines de martyrs et des milliers de blessés et de détenus, et afin d'achever la victoire contre les ennemis intérieurs et extérieurs et de s'opposer aux tentatives avortées pour écraser ces sacrifices, s'est constitué « le Front du 14 Janvier » [1] comme un cadre politique qui s'emploiera à faire avancer la révolution de notre peuple vers la réalisation de ses objectifs et de s'opposer aux forces de la contre-révolution. Ce cadre comprend les partis, les forces et organisations nationales progressistes et démocratiques.

Les tâches urgentes de ce Front sont :

1 - Faire tomber le gouvernement actuel de Ghannouchi ou tout gouvernement qui comprendrait des symboles de l'ancien régime, qui a appliqué une politique antinationale et antipopulaire et a servi les intérêts du président déchu.

2 - La dissolution du RCD et la confiscation de son siège, de ses biens, avoirs et fonds financiers étant donné qu'ils appartiennent au peuple.

3 - La formation d'un gouvernement intérimaire qui jouisse de la confiance du peuple et des forces progressistes militantes politiques, associatives, syndicales et de la jeunesse.

4 - La dissolution de la Chambre des Représentants et du Sénat, de tous les organes fictifs actuels et du Conseil supérieur de la magistrature et le démantèlement de la structure politique de l'ancien régime et la préparation des élections à une assemblée constituante dans un délai maximum d'un an afin de formuler une nouvelle constitution démocratique et fonder un nouveau système juridique pour encadrer la vie publique qui garantit les droits politiques, économiques et culturels du peuple.

5 - Dissolution de la police politique et l'adoption d'une nouvelle politique de sécurité fondée sur le respect des droits de l'homme et la supériorité de la loi.

6 - Le jugement de tous ceux qui sont coupables de vol des deniers du peuple, de ceux qui ont commis des crimes à son encontre comme la répression, l'emprisonnement, la torture et l'humiliation - de la prise de décision à l'exécution - et enfin de tous ceux qui sont convaincus de corruption et de détournement de biens publics.

7 - L'expropriation de l'ancienne famille régnante et de leurs proches et associés et de tous les fonctionnaires qui ont utilisé leur position pour s'enrichir aux dépens du peuple.

8 - La création d'emplois pour les chômeurs et des mesures urgentes pour accorder une indemnisation de chômage, une plus grande couverture sociale et l'amélioration du pouvoir d'achat pour les salariés.

9 - la construction d'une économie nationale au service du peuple où les secteurs vitaux et stratégiques sont sous la supervision de l'État et la re-nationalisation des institutions qui ont été

privatisées et la formulation d'une politique économique et sociale qui rompt avec l'approche libérale capitaliste.

10 - La garantie des libertés publiques et individuelles, en particulier la liberté de manifester et de s'organiser, la liberté d'expression, de la presse, de l'information et de pensée ; la libération des détenus et la promulgation d'une loi d'amnistie.

11 - Le Front salue le soutien des masses populaires et des forces progressistes dans le monde arabe et dans le monde entier à la révolution en Tunisie, et les invite à poursuivre leur appui par tous les moyens possibles.

12 - La résistance à la normalisation avec l'entité sioniste et sa pénalisation et le soutien aux mouvements de libération nationale dans le monde arabe et dans le monde entier.

13 - Le Front appelle toutes les masses populaires et les forces nationalistes et progressistes à poursuivre la mobilisation et la lutte sous toutes les formes de protestation légitime, en particulier dans la rue jusqu'à l'obtention des objectifs proposés.

14 - Le Front salue tous les comités, les associations et les formes d'auto-organisation populaire et les invite à élargir leur cercle d'intervention à tout ce qui concerne la conduite des affaires publiques et les divers aspects de la vie quotidienne.

Gloire aux martyrs de l'Intifada et Victoire aux masses révolutionnaires de notre peuple.

Tunisie, le 20 Janvier 2011

**Ligue de la gauche ouvrière**

**Mouvement des Unionistes Nassériens**

**Mouvement des Nationalistes Démocrates (Al-Watad)**

**Courant Baasiste**

**Gauche Indépendante**

**PCOT (Parti Communiste des Ouvriers de Tunisie)**

**PTPD (Parti du Travail Patriotique et Démocratique)**

**Parti de l'Union populaire/légitime**

**Mouvement du Baath**

---

## Notes

[1] Date de la fuite de Ben Ali, le président déchu